

PRÉFET DU HAUT-RHIN

DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
BUREAU DES ÉLECTIONS ET DE LA RÉGLEMENTATION

ARRETE

du **29 JAN. 2018**

**portant autorisation d'appel à la générosité publique en faveur de l'Institut de Recherche en
Hématologie et Transplantation situé à Mulhouse**

◆
LE PREFET DU HAUT-RHIN
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite


- VU les articles L 2542-2 et L 2542-4 du code général des collectivités territoriales,
VU le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique,
Vu l'arrêté préfectoral n° 2014-8-5 du 8 janvier 2014 portant interdiction générale et permanente de quêter sur le voie publique sur le territoire du département du Haut-Rhin, et notamment son article 2 ;
Vu la demande présentée par courrier du 05 janvier 2018 par le Docteur Bernard DRÉNOU, directeur de l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation de Mulhouse, sollicitant l'autorisation d'organiser une opération d'appel à la générosité publique dénommée "*Tulipes à cœur*", les jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 mars 2018 ;
Considérant les propositions de dates, pour les causes et associations, communiquées par le ministère et prévues pour la parution du calendrier national fixant la liste des journées nationales de quêtes sur la voie publique de l'année 2018 ;
Considérant que la cause de cette opération s'inscrit dans l'objet de l'association dont la mission est reconnue d'utilité publique ;
Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture du Haut-Rhin ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le Docteur Bernard DRÉNOU, en sa qualité de directeur de l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation, dont le siège est situé à Mulhouse, Hôpital du Hasenrain, 87 avenue d'Altkirch, est autorisé à faire appel à la générosité publique en organisant une opération intitulée "*Tulipes à cœur*" consistant à vendre, au prix de 6 euros l'unité, des bouquets de tulipes, les **jeudi 15, vendredi 16 et samedi 17 mars 2018**, dans les communes du département du Haut-Rhin.

Le produit de cette quête sera destiné à financer les travaux de recherche de l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation situé à Mulhouse dont les buts sont essentiellement consacrés à la recherche sur les leucémies et les maladies cancéreuses apparentées.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture, les sous-préfets d'arrondissement, le commandant du groupement de gendarmerie, le directeur départemental de la sécurité publique, les maires du département et tous les agents de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

LE PREFET
Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur du Service,

Antoine DEBERDT